

Procès verbal du conseil d'école du vendredi 18 octobre 2019

Etaient présents :

- Mmes PRNOT et M. GILLOT : représentants des parents d'élèves (titulaires)
- Mme GAILLARD et M. THIEBLEMONT: représentants des parents d'élèves (suppléants)
- Mmes COUVAL, DEGRACE, LOUVET, PAULIN : enseignantes
- M. FALCO : enseignant
- Mme GOIZET-DUMONT : 1^{ère} adjointe, responsable des affaires scolaires
- Mme REY : coordinatrice PEP du périscolaire et de l'extrascolaire

S'étaient fait excuser :

- Mme MANZONI : Inspectrice de l'Education Nationale
- Mmes PALLEGOIX et PONCET : représentantes des parents d'élèves
- Mme SANDY : conseillère municipale
- M. GUILLEMOTE : enseignant RASED

La directrice Mme COUVAL ouvre la réunion à 17h30 et annonce l'ordre du jour :

- ◆ Organisation de l'école et effectifs
- ◆ Sécurité
- ◆ Règlement intérieur
- ◆ Organisation des prochaines élections des représentants des parents d'élèves
- ◆ Les modalités et conditions de dialogue avec les familles
- ◆ Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)
- ◆ Périscolaire et Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)
- ◆ Travaux
- ◆ Projets pédagogiques
- ◆ Coopérative scolaire
- ◆ Questions diverses

1) Organisation de l'école et effectifs :

- Effectifs : 85 enfants inscrits (représente 71 familles)
- CP : 21 (dont 2 de la Maison De l'Enfance) - CM1 : 15 (dont 1 de la MDE)
 - CE1 : 16 (dont 1 de la Maison de l'Enfance) - CM2 : 18
 - CE2 : 15

TOTAL : 85 enfants (dont 4 MDE)

- Personnel enseignant : 5 enseignants

- 1 classe de CP :

- **Mme COUVAL Séverine** : 21 CP → soit 21 élèves

Mme COUVAL assure également la direction de l'école.

- * **Mme PAULIN Manon** assure la décharge de direction tous les mardis et un vendredi après-midi par mois.
- 1 classe de CE1/CE2 :
 - * **Mme DEGRACE Marjorie**: 16 CE1 et 6 CE2 → soit 22 élèves
 - * **Mme PAULIN Manon** assure le complément de temps partiel de Mme DEGRACE tous les mercredis matins et tous les jeudis après-midi.
- 1 classe de CE2/CM1 :
 - * **Mme LOUVET Laurine** : 9 CE2 + 15 CM1 → soit 24 élèves
- 1 classe de CM2 :
 - * **M. FALCO Anthony** : 18 CM2 → soit 18 élèves

- **R.A.S.E.D**

Mme Joséphine VENTO : psychologue scolaire

M. Jean-Luc GUILLEMOTE : maître E (enseignants spécialisés pour les enfants en difficultés)

Cette année, le RASED interviendra à nouveau dans l'école. M. GUILLEMOTE prend en charge un petit groupe de CP en lecture à raison de deux fois 45 minutes par semaine.

- Élection des représentants des parents d'élèves :
 - Elle a eu lieu le 11 octobre 2019 : 4 titulaires et 2 suppléants
 - La participation est de 69,50 % (98 votants sur 141 électeurs)

2) Sécurité

► Un premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le mardi 10 septembre 2019. Tout s'est très bien passé. Il s'agissait du 1^{er} de l'année. Il y en aura d'autres dans l'année scolaire.

► Le mardi 15 octobre 2019, nous avons réalisé un exercice de sécurité civile dans le cadre du PPMS en partenariat avec le référent sécurité de la gendarmerie de Messigny-et-Vantoux. Afin que cet exercice se fasse le plus sereinement possible, les enfants ont été prévenus au préalable. Tout s'est très bien passé.

► Présentation des deux PPMS : un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) RM (Risques Majeurs) + un PPMS AI (Attentat Intrusion).

► Les enseignants rappellent qu'il faut obligatoirement se présenter auprès d'un membre de l'équipe pédagogique avant de pénétrer dans l'école et surtout de sonner à l'interphone le cas échéant.

3) Règlement intérieur

- Lecture
- Vote à l'unanimité du règlement.
- Le règlement intérieur de l'école est donc validé.

4) Organisation des prochaines élections des représentants des parents d'élèves :

- ▶ Pour les prochaines élections, le vote se fera exclusivement par correspondance. Proposition votée à l'unanimité.

5) Modalités et conditions de dialogue avec les familles :

- ▶ cahier de liaison/messagerie électronique : ensemble des informations et documents à lire et émarger par les familles pour éviter les malentendus / demande de rdv...

Pour toute correspondance avec l'école, veuillez svp utiliser ce cahier et non le cahier de texte (qui ne l'est pas nécessairement).

La communication électronique sera désormais privilégiée pour les informations d'ordre général.

- ▶ en cas d'absence : **prévenir par téléphone le jour-même** puis confirmation par écrit au retour de l'enfant grâce au bulletin d'absence agrafé à la fin du cahier de liaison.

(En cas d'absence injustifiée: l'école appelle la famille afin de connaître les motifs de l'absence de l'enfant)

- ▶ site internet de l'école : demande par mail plus simple (par exemple demande d'un certificat de scolarité, gestion d'un problème particulier...). Les mails sont transférés directement sur la boîte de l'école qui est consultée quotidiennement.

- ▶ le panneau d'affichage extérieur est à consulter régulièrement

- ▶ Parents élus: porte-parole de tous les autres parents / pas de cas particulier sauf lorsque le dialogue avec la famille et l'enseignant est impossible dans ce cas ils ont un rôle de médiateur...

Les parents d'élèves feront passer un mot aux familles via les cahiers de liaison avec leurs différentes coordonnées.

6) Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

- ▶ proposée le soir après la classe de 16h05 à 17h05.

- ▶ 2 fois 1 heure (lundi et/ou jeudi)

Pour la période 1 : 25 élèves de CM1/CM2 ont été pris en charge le lundi (chorale) et 4 CM2 le jeudi (méthodologie dans les apprentissages)

7) Périscolaire et Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

- ▶ Effectifs : 65 enfants inscrits sur matin/midi/soir.

Matin/soir : en moyenne 30 enfants

Midi : en moyenne 55

NAP (56 places max) : 72 inscrits au total (56 le mardi et 54 le jeudi)

- ▶ Mme REY rappelle qu'il est impératif que les parents inscrivent sur internet (Inoé) leurs enfants aux NAP avant les vacances pour la période suivante concernée.

- ▶ Mme REY constate un fort besoin de jeux des enfants après l'école. A la rentrée des vacances d'automne, il y aura deux clubs jeux pour les NAP.

- ▶ Mme REY rappelle que les NAP s'arrêtent à **17h35** et non à 17h30 et demande aux parents de faire attention au stationnement quand ils viennent chercher leur enfant.

- ▶ Cantine : en projet, 2 classes iront manger au Mille-Club et 2 classes à l'école maternelle face au nombre important d'enfants qui sont inscrits à la cantine.

La date de cette nouvelle organisation n'est pas encore fixée.

En cas d'absence à la cantine, il faut un certificat médical pour ne pas être facturé.

L'équipe a beaucoup travaillé et travaille encore sur les règles de vie.

▶ Aide aux devoirs : cela se remet en place les lundis après les vacances d'automne.

Maximum : 10 places

▶ Projets : il y aura beaucoup de « soirées à thème » avec le périscolaire

8) Travaux

▶ L'école remercie la municipalité pour l'achat des 6 ordinateurs, du meuble de rangement, du tapis pour la classe de M. FALCO, des 10 tables et 10 chaises ainsi que les meubles récupérés pendant le déménagement de la bibliothèque d'Ahuy.

▶ Nouveaux travaux :

- ménage : Les enseignants font part de problèmes concernant le ménage dans le bâtiment principal.

Les enseignants demandent s'il est possible d'au moins vider les poubelles le mardi soir.

- Cour de récréation : récupérer les frisbees sur le toit de l'école

- Terrain derrière la mairie : retracer le terrain de sport et le nettoyer

- Salles de l'école :

→ classe de Mme Couval : il faudra prévoir de changer le vidéoprojecteur

→ classe de M. Falco : RAS

→ classe de Mme Degrace : décaler les porte-manteaux en salle informatique

→ classe de Mme Louvet : installer quatre porte-manteaux. Une table doit être réparée

→ grand couloir près des classes de Mme Couval et M. Falco : ajouter une prise pour le meuble informatique

→ salle des maîtres : la porte d'entrée principale de l'école ferme mal.

Autre point : Que fait-on des cartes Cultura non récupérées par les anciens élèves ?

Mme GOIZET-DUMONT se propose de les mettre dans la boîte aux lettres des élèves concernés.

9) Projets pédagogiques

• Projet « Echecs » : en cours de rédaction. Il s'agirait de 7 séances d'apprentissages d'1h du lundi 6 janvier au 17 février 2020, le lundi (matin) avec M. Yann LOZACHMEUR (académie d'échecs PHILIDOR).

Lieu : salle informatique de l'école. Public concerné : CE1/CE2 et CE2/CM1 de l'école (en demi-classe pendant une heure).

• Projet « Natation » : 1er trimestre 2020 (1^{ère} séance le mardi avant les vacances de Noël)

→ pour les classes de CP et CM2 (11 séances au total, le mardi matin)

Les parents qui se sont proposés ont été validés par notre hiérarchie.

• Projet EPS avec les étudiants de l'UFR STAPS :

Les mardis du 1er octobre au mardi 17 décembre 2019. Huit étudiants STAPS interviennent auprès des 4 classes (2 intervenants par classe) : danse pour les CP et les CE1/CE2, orientation pour les CE2/CM1 et activités athlétiques pour les CM2

• Projet « Tennis » :

En cours de rédaction pour les CE2-CM1 et les CM2 pour la fin de l'année scolaire sur les courts d'Ahuy

- Projet avec latitude 21 :
→ CM2 : thème : « habitats d'ici et d'ailleurs »

- Intervention Europe à l'Ecole :
→ CM2 : le lundi 7 octobre 2019 à l'école. Les CM2 ont eu une intervention sur les pays de l'Europe. Tout s'est très bien passé.

- Planétarium :
→ CM2 . Le lundi 30 septembre, les élèves sont allés voir une projection sur « L'eau, une aventure cosmique ». Tout s'est bien passé.
→ CP. Le mercredi 16 octobre, les élèves sont allés voir une projection « Polaris » (*la nuit polaire et les planètes*). Tout s'est bien passé.
Une séance sur l'alimentation aura lieu au printemps.

- Musée des Beaux-Arts de Dijon
→ CP : 3 séances : les jeudis en mai-juin, thème à définir

- Musées
→ CE1/CE2 : musée archéologique le 4 novembre, musée des Beaux-Arts le 18 novembre, musée de la Vie Bourguignonne le 25 novembre

- Ecole et Cinéma: toute l'école participe au projet Ecole et Cinéma (trois films vont être vus par classe)
→ Les CM1 et les CM2 iront le vendredi 22 novembre voir *Un conte peut en cacher un autre*. Les CP-CE1 et tous les CE2 iront le mercredi 27 novembre au cinéma Olympia voir « *Shaun le mouton* » (2015).

- Rencontre avec l'auteure/illustratrice Claire Frossard (*Emma à Paris* notamment) :
Elle sera à l'école toute la journée du vendredi 22 novembre 2019 (présentation de son métier, du projet Emma, échange avec les élèves, atelier de dessins).
Il y a aura des ateliers d'1h30 (le matin pour les CP, les CE1 et tous les CE2 et l'après-midi pour les CM1 et CM2).

- Noël : il y aura un passage du père Noël.

- Bibliothèque : Une rendez-vous sera pris avec les enseignants pour voir comment organiser les visites des élèves dans la nouvelle bibliothèque municipale.
Mme GOIZET-DUMONT rappelle les heures d'ouverture : le mercredi de 16 à 19 heures, le vendredi de 16 à 18 heures et le samedi de 10 à 18 heures.

- Liaison « collège/école »
→ La traditionnelle liaison CM2/6^{ème} est maintenue.
→ Cross du collège : les élèves de CM2 ont participé au cross du collège Malraux le vendredi 18 octobre. Tout s'est très bien passé. Les enfants ont couru avec d'autres écoles du secteur du collège sur un parcours de plus de 2 km. Les CM2 ont très bien participé au cross, de la préparation depuis septembre à la course du 18 octobre. Une élève d'Ahuy a même remporté l'épreuve filles.
→ De plus, le projet anglais est maintenu pour cette année pour les classes de CE1/CE2 CE2/CM1 et CM2.

- Conseil des enfants
→ Les élections des représentants des enfants ont eu lieu mercredi 9 octobre 2019
→ 3 conseils des enfants dans l'année scolaire : le 1^{er} conseil des enfants aura lieu le 16 décembre 2019 à 16h05

→ objectif : travailler le vivre ensemble afin d'améliorer les relations entre les enfants au sein de l'école.

→ Ce projet est le fruit d'une étroite collaboration entre l'école, le périscolaire et la mairie.

→ Cette année, nous souhaitons développer davantage le rôle des représentants des élèves en mettant en place des projets solidaires.

• Projet cirque :

Un projet cirque est en cours de réflexion notamment quant à la localisation de l'éventuel chapiteau sur la commune.

10) Coopérative scolaire :

→ solde au 18/10/2019 : 11 682, 49 €

→ (principales) dépenses :

- affiliation OCCE & assurance / contrat d'établissement : 247, 72 €

- achat de meubles : 104,12 €

- Jocatop : 592 €

- Jeux Loulik : 260 €

- Achat de livres : environ 131,36 €

- prise en charge du coût des bus pour la piscine : 106 € par séance

(11 séances soit au total : 1 166 €)

- projet échecs : 650,40 €

→ recette :

- participation des familles (cotisation scolaire) : 1 030 €

11) Questions diverses

- problème récurrent de la circulation et du stationnement devant l'école

Mme GOIZET-DUMONT explique que cela devient très compliqué et il faut trouver une solution.

Chacun doit faire preuve de civisme pour le bien de tous.

- Mme GOIZET-DUMONT annonce que la fête des familles aura lieu le dimanche 8 décembre (participation de l'association « Chouette la vie, oh oui ! »).

Prochains CE : le lundi 17 février 2020 et le mardi 16 juin 2020.

La directrice clôt la séance à 20h30.

Signature de Mme COUVAL,
Directrice de l'école:



Signature de M. FALCO,
Secrétaire de séance :

